Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Pension Beaumont fermera ses portes prochainement

Le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) et l'UBS, propriétaire de l'EMS, ont décidé de mettre prochainement un terme à l'activité médico-sociale de la pension Beaumont. Tout sera mis en ?uvre pour que les pensionnaires puissent être relogés dans la région. L'ensemble du personnel bénéficie de la garantie de non licenciement accordée par l'Etat.

La banque avait acquis l'EMS en mai dernier pour récupérer une créance hypothécaire. Elle avait annoncé sa ferme intention de maintenir l'affectation de l'immeuble en recherchant un acquéreur disposé à poursuivre l'exploitation de l'EMS. Les contacts préliminaires qu'elle avait eus avec le DSAS et l'AVDEMS (organisation faîtière des EMS vaudois) l'avaient en effet convaincue de cette possibilité. Des pourparlers ont été engagés avec divers intéressés. Cependant, la rentabilité de l'établissement suite aux travaux qu'exige l'Etat pour la mise en conformité, ainsi qu'à la suppression de lits envisagée dans le cadre des restructurations " EMS 2000 " a été jugée insuffisante par tous les acquéreurs potentiels.

Le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) précise en effet que l'EMS Beaumont se trouve dans une zone où l'offre d'hébergement médico-social est excédentaire. Les mesures de restructuration et d'assainissement du réseau contenues dans le programme " EMS 2000 " prévoient la suppression à terme d'au moins 15 lits dans l'EMS qui en compte une quarantaine. Si l'application de ces mesures dans la durée aurait pu permettre à l'ancien propriétaire de planifier diverses solutions, elles sont évidemment de nature à décourager un nouvel acquéreur.

Toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de l'EMS Beaumont sont au bénéfice de la garantie de non licenciement accordée par l'Etat au personnel du secteur parapublic lors de restructurations liées aux programmes d'économie comme " EMS 2000 ". Ils seront informés et pris en charge individuellement.

La démobilisation de l'EMS Beaumont et sa fermeture sont envisagées d'ici quelques mois. Les pensionnaires et leurs familles pourront trouver un nouveau lieu de vie dans la région. La Riviera est en effet richement dotée en établissements. Au besoin, le Service des assurances sociales et de l'hébergement (SASH) pourra leur venir en aide.

Tous les intéressés ? en particulier les pensionnaires et leurs familles ainsi que le personnel de l'EMS - recevront des informations détaillées dans les jours qui viennent.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 27 juillet 1999

DSAS - Philippe Anhorn, délégué à la communication, 079 / 212 83 89

cbeaumon